



Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

## Groupe de Travail 2

### L'économie limousine de demain : *quelles conséquences spatiales des mutations des activités et de l'emploi ?*

Compte-rendu de la réunion du 19/12/2006

#### **Ordre du jour de la réunion :**

- éléments de cadrage sur le diagnostic et les tendances
- partage du diagnostic avec les membres du groupe
- approche prospective avec une réflexion sur les tendances lourdes, émergentes et les ruptures possibles

La liste des personnes présentes à la réunion est proposée en à l'*annexe 1*, avec la grille de restitution.

## Introduction

L'ouverture de l'économie se poursuit sous l'effet de la maîtrise des coûts de transport, le développement de la logistique, les nouveaux vecteurs de distribution (Internet...). Les activités économiques présentes sur le territoire limousin sont aujourd'hui progressivement soumises à la concurrence extérieure. Les formes de cette concurrence peuvent varier mais peu de secteurs pourront être considérés comme protégés y compris le secteur des services, du commerce ou du tourisme.

A partir des différents types de concurrences auxquels le Limousin est confronté, et de l'identification des secteurs fragilisés, ce travail de réflexion prospective devrait permettre d'apporter notamment un éclairage aux questions suivantes :

- Est-on face à une érosion progressive et inéluctable de la base industrielle régionale ? Quels sont les secteurs économiques potentiellement porteurs, ceux dont il faut craindre les mutations ?
- La polarisation économique du Limousin est-elle inéluctable, tendant à concentrer les activités innovantes le long des grands axes et dans les couronnes périurbaines des agglomérations ?
- Quelle place pour les territoires ruraux dans ce contexte ?

L'objet de cette réunion est un rappel des principaux éléments de diagnostic sur le thème du groupe, identification de quelques grandes tendances d'évolutions et de mutations possibles.

Le groupe va procéder à un travail d'appropriation du diagnostic, va enrichir son approche prospective par une réflexion sur les tendances lourdes mais également sur les ruptures possibles.

### 1. Réactions par rapport aux éléments de diagnostic

#### 1.1 Les activités.

- Alors que l'agriculture de qualité et le secteur de l'agroalimentaire apparaissent comme une force, il est regrettable que n'apparaisse pas dans le document de synthèse le potentiel forestier du Limousin mais également son importance.

→ **Le potentiel forestier doit apparaître comme une opportunité voire comme une force.**

- La taille des entreprises est un point n'apparaissant pas dans le diagnostic. Cet élément s'avère important puisque 90 % des entreprises en Limousin possèdent moins de 10 salariés, impliquant des conséquences sur les modes d'intervention.

→ **Cette question de la taille (des entreprises mais aussi du territoire) peut également apparaître comme un handicap** car cela implique une nécessité d'ouverture de la Région mais également de ses entreprises. Le marché local peut à terme apparaître comme un frein.

Les entreprises à capitaux étrangers (20 en Haute-Vienne) ont également leur importance car leurs décisions peuvent avoir un impact majeur sur le tissu économique local. La disparition d'une entreprise de ce type sur un territoire peut rapidement s'avérer être une catastrophe.

Quand on parle d'entreprises, il ne faut pas oublier la place qu'occupent les TPE (Très Petites Entreprises). De par leur mode de fonctionnement, elles indiquent leur singularité. Ces dernières fonctionnent sur la valeur de métier/travail et non pas sur des valeurs capitalistiques.

→ **La force de ces entreprises est le couplage entre projet professionnel et projet individuel. A contrario, une de leur faiblesse est le défaut de structuration et la nécessité d'un accompagnement.**

- Une autre menace diagnostiquée est la concurrence croissante entre territoires touristiques français et internationaux.

→ Il ressort du débat que cette concurrence doit davantage apparaître comme une opportunité. La concurrence peut être génératrice de valeur ajoutée car elle pousse les individus à trouver de nouvelles idées, de nouveaux projets.

→ La notoriété touristique apparaissant comme une faiblesse, **elle souffre davantage d'un manque de sites référents que de l'absence d'une marque Limousin. Ce point fut approuvé par l'ensemble des participants.**

- La question du désenclavement/enclavement de la Région fut également prétexte à débat. Des points divergents sont apparus.

→ Pour certains, il faut parler de la question du désenclavement au passé grâce au réseau ferré, aux autoroutes, mais également grâce aux technologies numériques. Certains restent perplexes face à ces arguments.

→ **Un consensus est apparu.** Il faut avant tout distinguer deux secteurs de l'économie. D'une part, les entreprises, pour lesquelles le désenclavement est opéré grâce aux deux autoroutes et dans une moindre mesure grâce au train (transport de marchandises). D'autre part le tourisme, pour ce secteur l'image de la Région souffre de l'absence du TGV. Ce dernier pouvant attirer de nouvelles populations.

#### Remarque générale :

La nécessité de prendre en compte les conséquences sur l'économie des changements de comportement des individus.

En effet, l'évolution vers des comportements plus citoyens (en question d'énergie, de consommation plus responsable...) est une opportunité à saisir.

Parmi celles-ci, la recomposition des activités par l'évolution de demandes plus individuelles demandant un niveau d'adaptation et de réactivités des entreprises.

Parmi les points développés, l'économie présentielle ou résidentielle est une économie importante qu'il ne faudra pas exclure à l'avenir devant être couplée à l'économie productive.

De manière générale on observe une recomposition du temps de travail et des activités. Mais également l'apparition de nouveaux secteurs tels que l'économie de l'environnement ou de nouvelles filières comme la science du vivant.

## 1.2 L'emploi

-Le vieillissement des chefs d'entreprises, apparaissant comme une menace, a été remis en question lors de la réunion.

→ **Ce vieillissement sur une période de 20 ans doit être vu comme une opportunité** et non pas comme une menace. Cela signifie l'apparition d'une nouvelle génération apportant un nouveau dynamisme au sein des chefs d'entreprises.

La question de ce changement de génération, de cette transition est actuelle et il faut qu'elle soit réussie pour qu'effectivement apparaisse comme une opportunité et non une menace ce vieillissement.

La transmission d'entreprise doit également être interprétée comme une possibilité de création car une reprise ne se fait jamais à l'identique.

- Une rupture possible à l'avenir est la problématique de la déprise agricole. Certaines terres sont surexploitées provoquant à terme un appauvrissement du sol, mais également des cultures par une homogénéisation des récoltes.

→ **Il y a nécessité à revenir vers une agriculture plus diversifiée privilégiant de plus petits terrains et par la même occasion une hétérogénéité des produits.**

→ L'agrandissement des exploitations agricoles pose à terme le problème de la reprise de ces dernières car demandant plus de travail, et de plus grands moyens financiers. Cela peut constituer un frein à la reprise d'exploitations agricoles par les jeunes.

- Le taux de chômage apparaît dans le diagnostic comme une force pour le Limousin.

→ Il est ressorti de la réunion qu'effectivement le taux de chômage est relativement faible mais cela est dû à la faiblesse et à l'étroitesse du marché de l'emploi.

→ **Cela ne peut être considéré comme une force.**

### Remarque générale :

Une étude récente de l'Insee éclaire sur la problématique du départ de jeunes qualifiés de niveau élevé du Limousin. Alors que les jeunes venant en Limousin ont tendance à être moins qualifiés.

→ **Le rôle de maillage de la formation apparaît** et la question « comment convaincre les jeunes hautement qualifiés à rester en Limousin ? ».

L'inadéquation entre l'offre et la demande de l'emploi apparaît effectivement comme une faiblesse. Inadéquation que l'on peut lier à la formation avec d'un côté des jeunes qui sortent de l'université sans réelle formation et de l'autre des entreprises qui ne trouvent pas de jeunes formés.

## 2. Discussion sur les tendances lourdes, émergentes et les ruptures

Il a été approuvé de manière générale que le plus intéressant est peut-être de repérer les tendances émergentes, et pour cela une ouverture sur les autres est nécessaire.

### 1.1. Les activités.

- Il est ressorti des discussions que la croissance des services aux entreprises ne peut être considérée comme un fait émergent mais bien comme une tendance lourde.

- Il est nécessaire également de considérer **l'évolution des comportements de vie** vers des comportements davantage centrés sur les individus → opportunité pour l'économie limousine.

- Parmi les ruptures possibles, la raréfaction et déclin de l'industrie : il ne faut pas être trop généraliste. Il y a des secteurs plus mal en point que d'autres (textile, bois...) mais on voit aussi s'installer en Corrèze notamment de nouvelles entreprises.

→ Les entreprises qui s'en sortent le mieux sont celles où il y a un véritable savoir-faire, une très bonne qualité. On remarque l'importance de l'innovation, de la réactivité et du service.

→ **Cela induit à une recomposition dans l'acte de produire.**

- Dans cette continuité se pose la question des ressources dans les TPE en termes d'étude de marché, d'une vision de la concurrence mais également de l'opportunité de sortir un produit.

→ **Globaliser pour avoir une vision plus large et de la fonction de veille des marchés pour les TPE.**

- Ces questions sont également valables pour l'économie résidentielle :

→ Nécessaire réactivité face aux attentes de la demande des consommateurs (étudiants, retraités, ...).

- Parmi les tendances lourdes, la concentration des activités innovantes le long des grands axes et sur les principales agglomérations est un point ayant porté à débat.

**La logique des pôles de compétitivité est à prendre en compte.** Ces derniers créent une dynamique de concentration sur certains territoires.

Mais cela n'est pas vrai pour l'ensemble des entreprises. Si les nouvelles structures ont en effet tendance à s'installer auprès des pôles de compétitivité cela ne se vérifie pas pour l'ensemble. Les nouvelles technologies permettant de se libérer des contraintes territoriales.

→ Il y a concentration de nouvelles entreprises autour des pôles de compétitivités et des centres urbains afin d'attirer des jeunes diplômés, de se rapprocher de leurs besoins de vie. Mais on retrouve des activités innovantes sur l'ensemble du territoire.

### 2.2 L'emploi.

#### Tendances émergentes.

- La recomposition du temps de travail sur la durée de vie

→ Cette tendance doit être reformulée au sein du diagnostic. Il apparaît en effet qu'au-delà d'une recomposition de ce temps de travail il faut créer une harmonisation entre le temps de travail et le temps de la vie privée. Cela en adéquation avec l'évolution des cultures et des mentalités.

→ **Ajout au diagnostic** : l'adaptation à l'emploi des travailleurs mais aussi des chefs d'entreprise. Cette recomposition du temps de travail induit le besoin d'une plus grande réactivité et adaptabilité de la part des travailleurs et des chefs d'entreprises.

#### Ruptures possibles.

- Quasi disparition de l'emploi industriel : ce futur est possible mais est-il souhaitable ?

→ Pour parer cela il est nécessaire de s'adapter et de pouvoir conjuguer économie productive et économie résidentielle.

- Le développement d'une économie à deux vitesses avec d'un côté les emplois hautement qualifiés et de l'autre des emplois sans qualification est une vision trop manichéenne de la situation.

- Le risque de voir se développer une économie à deux vitesses en Limousin est faible notamment grâce à l'offre de formation existant dans la Région.
- Mettre l'accent sur l'ajustement des qualifications et de cette manière pouvoir répondre au problème de l'adaptation aux offres du marché de l'emploi.

### Remarques :

Des contraintes apparaissent tel l'ordre réglementaire, les entreprises doivent non seulement tenir compte de la législation nationale mais également des normes européennes. Une autre contrainte est la généralisation de cycles professionnels plus courts, plus rythmés. Autant de facteurs devant être pris en compte par les entreprises et nécessitant une réactivité et une adaptation de ces dernières. Le Limousin doit valoriser ses atouts objectifs (ses ressources propres, ses infrastructures...). Il ne faut pas non plus que le Limousin se renferme sur lui-même, il est nécessaire que la Région se replace dans le monde et pour cela qu'elle aille chercher des idées ailleurs, qu'elle s'ouvre sur le monde.

## Conclusion

Le diagnostic tout d'abord a été enrichi de remarques sur le potentiel que représente la forêt limousine, les TIC, réelle force pour le Limousin, ou encore une réflexion sur les TPE. Celles-ci ont l'avantage de leur mode de fonctionnement, leur valeur travail, la valorisation d'un projet individuel en parallèle au projet professionnel, mais elles souffrent d'un défaut de structuration : elles doivent se regrouper pour avoir une vision commune du marché. Parmi les points développés, l'économie présentielle ou résidentielle est un secteur à ne pas négliger, plein d'opportunités pour la région. La notion de concurrence a également été évoquée, à la fois comme une menace et comme une opportunité, génératrice de valeur ajoutée.

On observe plus généralement, en termes de tendances, une mutation des activités et du temps de travail, qui demande une réelle adaptation (crèches ouvertes tard...). On observe également l'apparition de nouveaux secteurs tels que l'économie de l'environnement ou de nouvelles filières comme la science du vivant. La personnalisation de la demande est aussi déterminante. Des contraintes réglementaires apparaissent : les entreprises doivent non seulement tenir compte de la législation nationale mais également des normes européennes.

Ces premières pistes serviront de départ pour la réflexion sur les scénarios (réunion 2).

**Prochaine réunion prévue le : 15 janvier 2007, de 14h30 à 17h30, salle Etang des Landes**

### **PJ :**

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexe 2 : Grille de restitution

## ANNEXE 1 : Liste des participants

### Présents :

Institution	Prénom	Nom
Agence de développement de la Corrèze	Clarisse	MARTIN
AFAQ / AFNOR	Henri	HELL
Association Développement Industriel du Massif central	Annie	IEMOLO
Brive Energies	Françoise	DAUTREMENT
Caisse des Dépôts	Véronique	BEC
Communauté de Communes de Guéret	Daniel	MARCON
Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze	Cécile	DAYDE
Conseil Général de Haute-Vienne	Jean-Louis	LONGIS
Conseil Régional du Limousin	Gérard	VANDENBROUCKE
Conseil Régional du Limousin	Vincent	JOLYS
Conseil Régional du Limousin	Dominique	CEAUX
Conseil Régional du Limousin	Magali	BOURTEMBOURG
Chambre régionale des Métiers	Claude	BARRIERE
DRAF	Florence	VIGNAUD
Emix	Didier	LANDAUD
Haute Vienne Initiatives	Frédéric	DUPLESSY
Limoges Métropole	Hervé	FUREIX
Limousin Expansion	Isabelle	VEYRIRAS
OSEO	Thierry	MARTIGNON
Prisme		DULCIRE
Rectorat	Bernadette	CHAMBINAUD

Excusés :

<b>Institution</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Comité régional du Tourisme	Myriam	VANDENBOSSCHE
Conseil Général de la Creuse	Jean-Louis	LEGER
Conseil régional du Limousin	Ghilaine	JEANNOT-PAGES
Conseil régional du Limousin	Jean-Claude	DESCHAMPS
Conseil régional du Limousin	Michelle	SUCHAUD
CRCI	Marc	FAILLET
CRCI-Ariste	Jean-Paul	GENESTE
CTTC	Christian	CHAPUT
DRCE	Fabrice	BLAZQUEZ
DRIRE	Alby	SCHMITT
DRRT	Michel	LAMOTTE
DRTEFP	Yves	CALVEZ
Elmetherm	Philippe	BLANDINIÈRES
Limousin Expansion	Michel	DELAU
Mairie de Guéret	Eric	CORREIA
Mecab	Bernard	AUDUBERT
Pays de Haute-Corrèze	Nadège	SAVARY



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le niveau de qualité des productions agricoles,</li> <li>- le bois, potentiel de développement durable,</li> <li>- un territoire régional ouvert aux TIC,</li> <li>- un potentiel d'élargissement de domaines d'excellences (céramiques, pôle Elopsys),</li> <li>- les services aux entreprises,</li> </ul> <p><u>D. Menaces.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les incertitudes sur le devenir de l'agriculture,</li> <li>- la fragilité du socle face à la concurrence,</li> <li>- les incertitudes qui pèsent sur l'ancrage durable de certaines entreprises à capitaux étrangers,</li> <li>- des domaines de recherche et d'excellence exposés à une forte concurrence internationale,</li> </ul> <p>- l'émigration des jeunes diplômés</p> <p>- le niveau modeste des fonctions métropolitaines à une échelle européenne et de l'attractivité économique,</p> <p>- la concurrence croissante entre territoires touristiques français et internationaux,</p> <p><b><u>L'emploi</u></b></p> <p><u>A. Forces.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des secteurs créateurs d'emplois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ajout : évolution des comportements</li> <li>- ajout : services de proximités (dynamique à développer).</li> </ul> <p>- Cette concurrence doit apparaître comme une opportunité car elle crée un dynamisme et de la valeur ajoutée.</p> <p>- cela n'est pas propre au Limousin → ne pas mentionner</p>	<p>- inadéquation entre les formations proposées et la demande des entreprises</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une main d'œuvre qualifiée soutenue par un dispositif de formation complet et efficace,</li> <li>- l'artisanat un maillage d'entreprises qui contribue à structurer le territoire régional</li> <li>- un taux de chômage plutôt favorable.</li> </ul> <p><u>B. Faiblesses.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'inadéquation entre l'offre et la demande de l'emploi (carence de candidats qualifiés dans certains secteurs),</li> <li>- un chômage des jeunes toujours préoccupant</li> </ul> <p><u>C. Opportunités.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les perspectives de développement liées à l'économie résidentielle,</li> </ul> <p><u>D. Menaces.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la déprise agricole due aux problèmes de succession et à la faible rentabilité</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une vieillissement des chefs d'entreprises qui pose la question du maintien du tissu d'activités,</li> <li>- une économie peu créatrice d'emplois.</li> </ul>	<p>→ ne pas mentionner car dû à un marché de l'emploi étroit. Est une faiblesse à long terme</p> <p>Autres problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la surexploitation de certaines terres → appauvrissement à terme des terres et homogénéisation des cultures,</li> <li>- disparition des parcelles agricoles au profit de grandes exploitations.</li> </ul> <p>→ doit être perçu comme une opportunité sur le long terme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une étude de l'Insee montre le départ de jeunes hautement qualifiés et l'installation en Région de jeunes moins qualifiés.</li> </ul> <p>→ place de plus en plus importante qu'il ne faudra pas négliger pour l'avenir. L'associer à l'économie productive.</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><i>Tendances lourdes</i></p>	<p><b><u>Les activités.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une économie agricole plus essentielle mais plus vulnérable que jamais,</li> <li>- des activités industrielles confrontées à la mondialisation,</li> <li>- la progression du secteur tertiaire,</li> <li>- le développement de l'économie de la connaissance et le rayonnement des pôles de compétitivité,</li> <li>- la concentration des activités innovantes le long des grands axes et sur les principales agglomérations,</li> </ul> <p><b><u>L'emploi.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le recul de l'emploi agricole,</li> <li>- l'érosion de l'emploi industriel, en raison de la concurrence internationale et des phénomènes de délocalisation,</li> <li>- l'accroissement de l'emploi tertiaire, dans les services aux entreprises comme dans les service à la personne</li> <li>- le développement de l'emploi féminin,</li> <li>- le niveau élevé du chômage des jeunes,</li> <li>- les difficultés de renouvellement de la ressource humaine dans certains secteurs d'activités,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- existence d'une dynamique de concentration autour des pôles de compétitivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les nouvelles technologies permettent de se dégager des contraintes territoriales → présence d'activités innovantes sur l'ensemble du territoire.</li> <li>- inadéquation entre les jeunes sortant des écoles et la demande des entreprises. → rôle de la formation</li> </ul>

<p><i>Tendances émergentes</i></p>	<p><b><u>Les activités.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la progression de nouveaux champs développement (tourisme, services de proximité),</li> <li>- structuration de la filière bois, opportunité pour l'économie du développement durable,</li> <li>- essor de l'économie de l'environnement,</li> <li>- croissance des services aux entreprises,</li> <li>- développement des réseaux et rapprochement d'entreprises (pôles)</li> </ul> <p><b><u>L'emploi.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le développement de l'emploi dans l'économie résidentielle et le tourisme,</li> <li>- le développement de l'emploi déterritorialisé, grâce au développement des TIC,</li> <li>- recomposition des temps de travail sur la durée de la vie</li> </ul>	<p>→ nouvelles filières : sciences du vivant, l'éco-construction, ...</p> <p>- évolution des comportements de vie/d'achat → diversification des activités des entreprises.</p> <p>→ tendance lourde</p> <p>→ reformuler : gestion des temps de la vie, harmonisation entre le temps de la vie privée et professionnelle.</p>	
<p><i>Ruptures possibles</i></p>	<p><b><u>Les activités.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fin de l'agriculture en tant qu'économie productrice,</li> <li>- la raréfaction et le déclin de l'industrie,</li> <li>- la délocalisation de l'emploi tertiaire vers les pays émergents,</li> <li>- l'impact de la crise énergétique, qui marque le coup d'arrêt des activités grosses consommatrices d'énergie</li> <li>- l'atténuation de l'émigration des jeunes diplômés,</li> </ul>		<p>- apparition de nouvelles normes (nationales, européennes, ...) devant être prises en compte par les entreprises.</p>

**L'emploi.**

- la quasi disparition de l'emploi industriel,
- le développement d'une économie à deux vitesses : des emplois hautement qualifiés d'un côté, des emplois sans qualifications de l'autre.

- vision trop manichéenne.

